

1939 LE VERNET 1944

AMICALE DES ANCIENS
INTERNES POLITIQUES du
VERNET D'ARIÈGE et RÉSISTANTS
2, Rue 14 Juillet, 2
PAMIER.S . 09 - FRANCE

AMICALE DES ANCIENS
INTERNÉS P. et R. du
CAMP DU VERNET D'ARIÈGE
Trésorier : 38, Rue des Cendresses
09100 PAMIER.S
C. C. P. 2.344-62 S
Compte Crédit Lyonnais à Pamiers
n° 50095

BULLETIN D'INFORMATION DE L'AMICALE DES ANCIENS INTERNÉS POLITIQUES ET RÉSISTANTS DU CAMP DU VERNET D'ARIÈGE

AVRIL 1978

SOMMAIRE

N. 10

ÉDITORIAL	2
CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A PAMIER.S	3
FICHE DE PARTICIPATION	3
RECOMMANDATIONS AUX CAMARADES PARTICIPANTS A L'ASSEMBLÉE	3
RÉUNION DU BUREAU A PAMIER.S	4
RÉUNION DU BUREAU A PERPIGNAN	4
L'AMICALE ET SON BULLETIN	5
LE CAS DES RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS	6
PREMIER MAI 1940 (Vari)	8
MISE AU POINT (Estève)	10
DISCRIMINATION EN R.F.A.	11
APPEL DE BRUXELLES	12
NO SEAMOS A POSTATAS (Cano)	13
NOS PEINES	14
NOUVEAUX ADHÉRENTS	16

Dans un de nos Bulletins, nous avons écrit que nous n'étions pas indifférents au procès de changement politique de l'Espagne. Nous continuons à nous intéresser à ce procès, parce qu'en somme, nous faisons partie de l'Histoire d'Espagne, de «l'anti-Espagne» décrétée par Franco et les siens. Et parce que se dérober cela serait contraire à l'esprit de l'homme qui a combattu sa vie durant, pour la liberté et la justice.

Cela dit, voyons où en est le changement spectaculaire espagnol. Si nous analysons avec sérénité tout ce qui a été fait après la mort du Dictateur, nous arriverons à des conclusions qui choqueront sans doute ceux qui croient dur comme fer, que Don Juan-Carlos, «le Mage de la Zarzuela» (Calificatif donné au Roi par un important hebdomadaire français) a été le Messie qu'attendait le malheureux peuple espagnol pour se libérer du joug franquiste et récupérer les droits conquis avec la République. Notre analyse serait très dure, parce que trop évidente, on dirait de nous que nous sommes l'opposition des irréconciliables... des aveugles qui ne veulent pas regarder la vérité en face et que nous faisons de la politique partisane.

Pour nous éviter tout cela, nous allons transcrire ce qui est dit la-bas dans les journaux et revues qui, reconnaissons-le, ont une certaine liberté d'expression. L'échantillonnage pourrait se multiplier à l'infini.

«Sans constitution, nous dit Martin Ferrand, il n'y a pas de démocratie. C'est comme une répétition générale avec garde robe et tout, mais sans public et sans critique, ce qui en fin de compte classe son phénomène théâtral. Cette longue répétition, où conduit-elle ? Je n'oserai pas répondre à cette question, mais je m'éfraye devant la difficulté d'une réponse valable, opportune et satisfaisante. Sans constitution, nous serons, à titre individuel, aspirants à citoyens et dans le collectif, un encourageant projet démocratique. Rien de plus».

«Ce pays vit dans un biglisme dangereux, dans une biglerie alarmante, écrit Alvarez-Solis. Nous voyons tout en double : deux Parlements, celui de «Cortes» et celui de la «Moncloa» ; deux gouvernements, celui des Ministères et celui de la Présidence ; deux formes de parti, celui des meetings et celui des pactes. Si les «élections municipales» doivent servir uniquement pour que dans le pays fleurissent cent «Moncloas», mille «Moncloas», elles ne serviront pas à grand chose».

Le franquisme, est-il mort ?

Voyons ce que nous dit Alvarez Puga : «Aux incroyants, aux naïfs qui pensent que le franquisme est enseveli sous une lourde pierre tombale dans le «Valle de los Caidos», je les invite à revoir les listes des personnes qui occupent, dans le pays, les véritables centres de pouvoir et de décision ; à constater qui sont ceux qui exercent le contrôle des monopoles qui se meuvent comme poisson dans l'eau de notre économie ; qui contrôle la Bourse ; qui canalise et régularise les grands courants financiers ; qui est chargé de découvrir et mettre hors d'état de nuire les ennemis de la démocratie...».

L'autonomie accordée à la Catalogne ne satisfait que les nostalgiques du franquisme et mécontente le peuple catalan. «Une gralitat sans compétences légales et en plus sans argent dans ses coffres, a peu de choses à faire pour répondre avec satisfaction aux justes demandes revendicatives de la Catalogne».

Un avocat castillan écrit :

Ceci n'est ni dictature, ni démocratie, ni socialisme, ni communisme... CECI N'EST RIEN !. C'est-à-dire, ceci est un «continualisme» réussi par l'exploitation de l'espoir d'un peuple auquel on avait fait croire que la tyrannie et la spoliation étaient terminées et qu'on allait lui rendre ses libertés et ses droits».

S'il faut admettre que le passage de 40 ans de dictature à un régime démocratique est long et «périlleux», nous sommes en droit de nous demander si rendre justice aux victimes du franquisme doit l'être aussi. En effet, il y a eu des pardons royaux (indultos) et des amnisties, mais toutes ces mesures ont été amputées de l'application de justice qu'elles comportent.

La cohorte de victimes, mutilés de guerre, anciens emprisonnés, prisonniers de guerre, veuves des assassinés et veuves de guerre, militaires et fonctionnaires républicains, etc... attendent vainement les réparations morales et matérielles qu'on leur doit. La Monarchie, certes, ne cesse de promulguer décrets et lois, mais leurs applications sont scandaleusement «torpillées» par ceux-là mêmes qui ont le pouvoir de décision.

Donc, rien d'étonnant si : «Don Juan (père du roi) se fait du souci pour son fils. Qu'il veut consolider la couronne dans un pays où l'on célèbre encore l'anniversaire de Riego avec vivas et ferveur républicaine. Parce qu'ici, la République continue d'être plus qu'un régime, un état d'esprit, un rêve de liberté».

REUNION DE BUREAU

à Pamiers

Le 12/10/77 le Bureau s'est réuni à Pamiers sous la Présidence du Vice-Président Manchon.

Y assistaient : ESTEVE, IBANEZ, GUERRERO, CHACON, GUTIERREZ, ROVIRA, MENENDEZ.

Excusés : Le Président ARTIME, CARRASCO, CANO.

Après lecture de la correspondance les présents accords ont été adoptés :

1) Adhérer à l'Appel de Bruxelles contre la résurgence du nazisme en Europe et envoyer une délégation du Bureau de l'Amicale à la concentration des Associations signataires de l'Appel qui aura lieu à Cologne (RFA) le 22 avril 1978.

2) Convoquer notre prochaine Assemblée Nationale le 4 juin 1978 à Pamiers.

3) Donner pouvoir à Ibanez de contacter à Pau les constructeurs de clotures et demander des devis pour

le cimetière du Camp (deux entreprises ont déjà envoyé à l'Amicale leur devis).

A cet effet une demande de déblocage de fonds a été adressée au Comité de soutien.

4) D'après une suggestion du fils de notre regretté MAURI, le Bureau adressera aux autorités compétentes l'autorisation d'installer deux panneaux signalant l'existence du cimetière sur la nationale n. 20.

5) Prévoir une réunion du Comité de rédaction sous la Présidence du directeur J. CARRASCO, afin d'élaborer et préparer les articles à insérer dans le bulletin n. 10, ce bulletin sera distribué au mois de mars.

6) Lecture est faite d'une lettre de mise au point envoyée par J. Estève au sujet de l'article paru dans le journal «Avui». A la demande de J. Estève il est accordé de faire paraître sa lettre dans le bulletin n.10.

Pamiers, le 12/10/1977

à Perpignan

Le 23/10/1977 le Bureau s'est réuni à Perpignan avec la participation autour du Président J. ARTIME, des membres du Bureau au complet et des adhérents des P.O. et de la Catalogne Espagnole.

Cette réunion à caractère d'information au sujet des droits à cartes, retraites, etc... concernant surtout les adhérents d'Espagne.

Le Bureau a donné des initiatives à tous les présents et conseillé qu'une Amicale de filiation avec les mêmes statuts soit organisée en Espagne et, une fois acceptée par

les autorités, élise un Bureau à l'image de celui que nous avons.

Il est accordé de nommer les camarades CARRASCO et BITRIU comme délégués de liaison et d'information auprès des camarades résidents à Barcelone pour les aider et les guider dans leur fonction, principalement aux anciens du Vernet déportés à DJEFA (Algérie), très nombreux en Espagne.

Un repas amical, plein de gaieté et de fraternité a clôturé la réunion.

Le Bureau

LA AMICAL Y SU BOLETIN

El Comité de Redaccion ignora si lo que se escribe en el Boletín es aprobado, por todos los miembros de la Amical, en su totalidad ; con seguridad que no.

La razon es muy sencilla ; ninguna publicacion escrita escapa a la contestacion, al malhumor o al descontento de un cierto numero de personas que la leen porque las relaciones entre el que escribe y el que lee, no son siempre de tipo convergente.

En la Amical existen corrientes de opinion contraria al espiritu del Boletín pero, estas, no se manifiestan, como es nuestro deseo, de manera abierta entablando así la polémica sobre el acierto o desacuerdo de escribir en el sentido que lo hacemos.

A la Redaccion se nos puede replicar, por ejemplo, que el Boletín «hace» politica porque en él se defiende la Republica y la tomamos contra el regimen actual, en Espana, buscando a poner en evidencia los fallos de la Monarquia. Se nos acusara, probablemente, de faltar de realismo y de no comprender donde radica el interés del pueblo espanol para liberarlo del «ghetto» en que lo metio el franquismo. Y también los habrá, como no ?, que nos tratarán de nostalgicos republicanos que hacen parte de esa categoria llamada peyorativamente «historicos», pasados a la historia como gentes inútiles y sin interés.

Todas esas apreciaciones son gratuitas.

En realidad, el Boletín no «hace» politica porque para hacer politica es necesario estar organizado de otra manera a como lo esta nuestra amical.

El Boletín, ya se ha dicho y escrito en diferentes ocasiones, no obedece a directivas de ningun partido sea cual sea. La Amical persigue fines bien precisos como son, la defensa de los derechos del internado y el mantenimiento del cementerio del campo con el proyecto de la ereccion de un monumento en homenaje a los camaradas allí enterrados.

No es hacer politica ni atacar a los partidos de la Oposicion si alguno de nosotros denuncia en el Boletín, las anomalias de un régimen que ha sido impuesto al pueblo espanol ; no es hacer politica si el camarada Martín, «Huesca», se lanza en un artículo, que hemos publicado, defendiendo los colores de la bandera republicana y criticar la posicion de ciertos dirigentes de la Oposicion que han canjeado la bandera tricolor por los colores del emblema, no de la Monarquia sino del franquismo mas puro y tradicional. No es hacer politica si en el numero 6 del Boletín se denuncia la discriminacion de opinion politica, en RFA, que prohíbe el acceso a la funcion publica de jovenes inscritos en formaciones politicas de izquierda.

En cuanto a faltar de «realismo» por no comprender la tactica politica de los pactos, Monarquia-Oposicion, posiblemente se tenga razon... Y es que, la Amical, naturalmente, no «hace» politica. Porque si la Amical «hiciera» politica, el Boletín seria su organo de lucha poniendo al desnudo actitudes, cha-

queteos, chanchullos, traiciones, amén de otras inmoralidades cometidas por dirigentes de partidos cuyo punto flaco se llama oportunismo. O por el contrario, el Boletín de la Amical podria ser el apéndice de un partido cualquiera cuya labor consistiria a repetir, en cinta o disco, las proezas y los avances conseguidos en la reciente «democracia» a la Juan Carlos.

Ninguna de esas posturas caracteriza al Boletín de la Amical.

La Amical esta compuesta por hombres de muchos horizontes de la Tierra que lucharon y sufrieron por la Republica Espanola en defensa de la libertad y en contra del fascismo.

No se nos debe, ni nos dejamos tildar de «despistados» o de trastos viejos é inútiles por el mero hecho de continuar siendo, por encima de cualquiera otra consideracion, REPUBLICANOS.

La Redaccion del Boletín.

CARCEL MODELO

(Barcelona)

*Los condenados a muerte estan pasando en hilera ;
rigidez en la pisada y en la cara una mueca,
barba de varias semanas vividas en la tragedia
del nocturno rechinar que se clava como puntas en las venas,
como si tuviera filo de navaja albacetena ;
de un rechinar de bisagra que salta de puerta en puerta
como lobo que husmeara punado de carne fresca.
Noches claras, claras noches, en las que la muerte se espera
saliendo de unos fusiles con brillar de bayonetas...
Tiene suplicios mortales la carcel barcelonesa
y en estas tres galerias, cuarta, quinta y sexta
hay largas filas de tumbas con los muertos por docenas ;
cadaveres ambulantes con el alma bien despierta.
Un corazon en el pecho, un cerebro en la cabeza
son los martires modernos que mueren por una idea ;
idea de amor y justicia por la humanidad entera.
Delante de estos gigantes que, ahora pasan en hileras,
! Cuadremosnos, camaradas, en formaciones bien prietas !...*

DCO

LE CAS DES REPUBLICAINS ESPAGNOLS ENROLES DANS LES COMPAGNIES DE TRAVAIL FORCE

Il est unanimement reconnu depuis longtemps, sans qu'il soit besoin d'insister que l'assassinat de la jeune République espagnole par Franco, avec l'aide Hitler et Mussolini, a été le prélude au déclenchement de la deuxième guerre mondiale et du terrible cauchemar que les nations et les hommes ont vécu de 1939 à 1945.

Le soulèvement de juillet 1936 aurait été rapidement écrasé sans l'aide décisive de Hitler qui permit à celui-ci d'expérimenter les armes qu'il voulait utiliser sur de plus grandes étendues et en même temps de tester la résistance des autres états à ses projets criminels de conquête et d'asservissement des peuples.

Personne ne peut valablement contester aujourd'hui que les accords de «non-intervention» et leur application par la France furent pour l'auteur de «Mein Kampf» un encouragement à sa politique des coups de force.

C'est pourquoi on peut dire que les Républicains espagnols, en défendant les armes à la main, contre Franco, Hitler et Mussolini, la République qu'ils venaient d'élire, ont été les premiers résistants au fascisme.

Malheureusement, malgré leur

courage et l'aide que les volontaires des Brigades Internationales leur avaient apportée, ils succombèrent. C'est par centaines de milliers que Franco fit fusiller, assassiner les combattants républicains qui n'avaient pu quitter l'Espagne en 1939. Plusieurs dizaines de milliers d'autres combattants, avec quelquefois leurs familles, traversèrent la frontière des Pyrénées dans l'espoir de trouver asile en France ; mais, hélas ! le Gouvernement français de l'époque les parqua dans de soi-disant «Centres d'hébergement» à Argelès-sur-Mer, Saint-Cyprien, les Barcarès, Collioure, en attendant leur internement aux camps du Vernet, Gurs, Septfonds.

D'autres se dirigèrent par mer vers l'Afrique du Nord selon les possibilités d'embarquement, à bord de cargos ou de petits bateaux, et débarquèrent sur les côtes d'Algérie, de Tunisie et du Maroc (Tanger, Port-Lyautey), etc... notamment à Bizerte où se réfugia la flotte de guerre républicaine ; les dernières escadrilles de l'aviation se posèrent à l'aéroport d'O-ran.

Précisons qu'à leur arrivée à Bizerte, les autorités françaises, en accord avec les autorités franquistes, mirent les officiers et matelots dans l'obligation de choisir : soit le retour en Espagne avec l'escadre, soit l'internement ; une partie accep-

ta le rapatriement immédiat, les autres furent internés sur place en Tunisie.

Toute cette importante immigration arrivait en France et en Afrique du Nord alors que la situation internationale s'aggravait, que Hitler poussait plus avant ses pions et s'appêtait à déclencher la deuxième guerre mondiale.

Nous ne pouvons relater ici toutes les privations, les souffrances qu'endurèrent dès leur premier jour d'exil ces hommes qui avaient espéré reprendre vie en terre française, terre «d'asile» tant vantée à travers le monde.

Et pourtant, malgré cet accueil plus que regrettable des autorités françaises, ils ne tardèrent pas à prendre contact avec la population laborieuse de notre pays qui connaissait et appréciait les sacrifices qu'ils avaient consentis et enduraient encore sur notre sol.

Dès le lendemain de l'armistice, Pétain et le Gouvernement de Vichy tentèrent à plusieurs reprises, notamment aux camps du Vernet (Ariège) et Djelfa (Algérie), de faire pression sur eux pour qu'ils aillent volontairement en Allemagne travailler pour les Nazis et y soutenir leur effort de guerre. Ils refusèrent toujours jusqu'au jour où une partie d'en-

tre eux furent emmenés de force, déportés dans les camps nazis.

Tout naturellement, ces antifascistes de la première heure participèrent, sous des formes diverses, au milieu des français ou dans les groupes de la M.O.I. * et de l'Agrupacion de guerrilleros españoles, aux actions de résistance aussi bien en France qu'en Afrique du Nord.

Un certain nombre, notamment à Oran et à Alger, une centaine d'entre eux furent traduits devant les tribunaux militaires de ces villes et, après avoir été condamnés à de lourdes peines — dont six à mort — ils furent emprisonnés à Maison-Carrée, Berrouaghia et Lambèse ; dans les mêmes conditions, il y avait une cinquantaine d'emprisonnés condamnés durement aussi au bagne de Port-Lyautey (Kénitra) au Maroc.

A Djelfa (dans le sud), où étaient rassemblés plus d'un millier de détenus, les Républicains espagnols vécurent péniblement dans une région de haute altitude avec un climat continental très dur et variable ; affamés et maltraités au maximum par des gardes-chiourme barbares, sous la conduite du tortionnaire Caboche (qui fut condamné à la libération par le Tribunal Militaire d'Agen), il ne tenaient que par leur unité et leur moral.

D'Avril 1941 à novembre 1942 (débarquement des alliés) il mourut plus de soixante détenus des suites des souffrances endurées.

Il y a ceux qui étaient au camp Morand (Boghar, Boghari), entourés de clôtures et gardés militairement en permanence. Dès les premiers jours, et sans interruption, ils furent traités en internés avec une nourriture insuffisante et frelatée, de l'eau polluée, ce qui provoqua des dysenteries généralisées et chroniques, sans oublier le paludisme.

Leur situation, comme celle de tous les Républicains espagnols réfugiés en France et en Afrique du Nord, s'aggrava encore dès la signature de l'armistice par Pétain. Le Gouvernement de Vichy reprit aussitôt le vieux projet du transaharien qui n'avait jamais vu le jour et décida de le mettre en construction avec cette main d'œuvre qualifiée et surtout très bon marché, constituée par des internés traités en esclaves.

C'est ainsi que le Gouvernement de Vichy transforma les Compagnies militaires en Compagnies de travail forcé, avec le même encadrement, aggravé par un régime policier. Mal habillés, mal nourris, chaussés d'espadrilles sur les sables brûlants farcis de scorpions et de vipères à cornes, ces hommes de tous âges

(17 à 70 ans) relevaient (sous une garde militaire de moghasnis, goumiers et légionnaires) le terrassement de la ligne de chemin de fer de Bou-Arfa à Colomb-Béchar, premier tronçon du transaharien, pour 0,50F de solde par jour. Incroyable!

Pour accentuer le rendement que la direction technique du Méditerranée-Niger exigeait, la répression fut renforcée dans toutes les compagnies et, au fur et à mesure, les travailleurs qui protestaient un peu trop fort étaient mutés dans les camps de repréailles créés tout exprès comme Hadjerat M. Guil.

A Hadjerat M'Guill les tortures les plus raffinées furent employées quotidiennement contre ceux qui avaient le malheur d'y être envoyés.

Privés de tout, soumis à une discipline de fer, victimes de mauvais traitements, d'une répression raffinée et sadique (épreuves de la course avec position debout, couché sous les coups de matraque et courroies, bastonnades jusqu'à ce que l'interné reste inanimé sur le sol, les privations de nourriture pendant plusieurs jours, obligation d'avaler le bouillon salé et les poignées de sel jetées dans les assiettes par les gardes pendant les repas, etc...). Ces internés se voyaient destinés à la mort.

Au cours du procès des tortionnaires d'Hadherat M' Guil qui eut lieu après le débarquement des alliés, à Alger du 17 février au 3 mars 1944, la presse locale évoqua les tortures barbares dont s'étaient rendus coupables les accusés ; elle cita le réquisitoire du Colonel Faure au cours duquel celui-ci avait dit : « Dante n'avait rien vu, a écrit un journaliste au retour d'un voyage en Guyane. Je ne sais si les forçats du Maroni ont subi les supplices que décrit la « Divine Comédie », ceux qu'ont enduré les internés d'Hadjerat M. Guil les dépassent en horreur ». La presse publia également la déclaration de Maître Laine, défenseur de l'accusé Dourmenoff, qui avait reconnu que « les victimes d'Hadjerat ont souffert comme les martyrs des premiers siècles du Christianisme ».

Précisons que le Tribunal Militaire qui jugea ces gardes-chiourme, prononça quatre condamnations à la peine de mort, deux aux travaux forcés à perpétuité, deux à vingt ans, deux à dix ans de travaux forcés également.

Ainsi donc, par tout ce qui précède, on peut se rendre compte de ce qu'ont souffert les Républicains espagnols dès leur rentrée en France, et particulièrement à partir du jour où Pétain et le Gouvernement de Vichy aux ordres des nazis, prirent le pouvoir en France.

Pourtant, dès le premier jour, ils considérèrent la France comme leur deuxième patrie et se placèrent aux côtés des français dans la métropole et en Afrique du Nord pour libérer notre pays de l'occupant nazi, pour battre le fascisme et aider à la restauration de la République française!

Pendant toute cette période, de nombreux Républicains espagnols ont fondé leur famille en France, ont eu des enfants qui se sont mariés à leur tour avec des français et françaises : il en est qui ont opté pour la nationalité française.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons demandé au Gouvernement et au Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre (alors que venait d'être votée la levée des forclusions pour les anciens internés de l'époque de Vichy) que la situation de nos frères espagnols qui ont tant souffert pendant de longues années, fasse l'objet d'un examen commun (Gouvernement, notre Amicale, Associations des ACVG) afin que justice leur soit rendue.

La situation des Républicains espagnols enrôlés arbitrairement dans les Compagnies de travail forcé, notamment pour la construction du transaharien, doit être assimilée à celle de l'ensemble des internés dans les camps.

Et d'autre part, le camp de repréailles d'Hadjerat M. Guil peut être reconnu officiellement sans autre délai, et la carte d'interné remise aussitôt aux quelques survivants.

Telles sont, à notre sens, les quelques mesures qu'exigent la justice et la reconnaissance due à tous ceux qui ont contribué à la défaite du fascisme et à la libération de la France.

Nous devons cet écrit à nos camarades de l'Amicale des RDE et IP en Afrique du Nord (10 rue Leroux 75116 Paris).

Notre Amicale vous remercie très vivement d'avoir évoqué l'exil du peuple espagnol. C'était, nous nous souvenons tous, l'époque où deux conceptions philosophiques s'affrontaient, celle de l'abrutissement et l'enchaînement de l'humanité contre celle de la liberté et la justice ; le MAL contre le BIEN.

Et vous, vous étiez dans les mêmes rangs que nous pour la défense de la liberté des hommes.

Merci encore pour tout ce que vous faites pour les réfugiés républicains laissés dans les oubliettes de l'ingratitude.

* Main d'œuvre immigrée.

PREMIER MAI

[PAR VARI]

Le Camp du Vernet fut inauguré comme camp de répression, pour étrangers indésirables et dangereux, à la suite de la déclaration de la guerre à l'Allemagne nazi.

Nous sommes dans la période où le régime intérieur du camp a été le plus terrible à supporter. Les premiers hommes internés viennent des razzias opérées à Paris, des prisons, des camps spéciaux («Hipodromos» «picaderos») d'Argelès, de Barcarès, et surtout du fort de Collioure. Ces hommes sont, pour la plupart des ardents antifascistes et des juifs qui ont fuit la terreur brune ; ces hommes sont des anciens des Brigades

Internationales et des réfugiés espagnols qui n'ont pas accepté les Compagnies de Travail, qui ont refusé de grossir les rangs de la Légion Etrangère ou autres Bataillons de Marche. Ces hommes, dis-je, sont des «durs à cuire», des fortes têtes difficiles à manipuler dans une situation politique qu'ils n'ont pas voulu, ni provoquée.

Pour ces hommes, toutes les occasions sont bonnes pour ratifier leur fidélité aux idées pour lesquelles ils combattent.

Nous y voilà ! Il faut fêter le premier mai coûte que coûte. Je laisse volontier la place à notre ami Hugo FREL nous évoquer ce passage de l'histoire dans «les hommes du Vernet», livre que malheureusement n'a pas pu encore être édité en langue française.

«Le premier mai 1940, au Vernet, un jour riche en événement. Lorsque à cinq heures, la ronde de nuit traverse la cour pour la dernière fois, elle branche les sirènes d'alarme. Le spectacle qui s'offre à elle était inhabituel. Quelques

centaines d'internés, en étranges vêtements de nuit, tels qu'ils venaient de sauter du châlit, s'étaient rassemblés en colonne par deux. Après avoir, pendant quelque temps, parcouru la cour au pas de marche, ramenant les bras à la poitrine, ils se mirent à courir à fond de train. «On doit bien encore avoir le droit de faire des exercices d'assouplissement» dit l'un des «meneurs», tranquilisant ainsi les gendarmes qui regardaient perplexes.

L'étrange défilé de mai était à peine terminé que le lieutenant apparut. Personne ne l'avait encore jamais vu à une heure si matinale. Il nous regarde, nous le regardâmes, et les regards n'exprimaient pas une profonde amitié. Qu'apporterait bien encore le jour, en fait de surprises ?

Il n'arrive rien d'autre, si ce n'est qu'à l'appel du matin beaucoup d'internés avaient revêtu leurs habits d'été conservés avec soin. Des boules de naphthaline avaient protégé mon costume contre les mites en vue du jour inimaginable du départ. Quant je le tirait de la valise il avait l'aspect un peu affaissé. Etrange, de se retrouver en veste et pantalon long, col et cravate autour du cou. Bien plus étrange encore était le fait que la somme de ces étrangetés changeait complètement l'aspect du camp. D'un seul coup, devant les baraques, c'était l'atmosphère qui règne le dimanche devant l'église du village quand les hommes après l'office, se réunissent pour échanger les idées sur les affaires de la commune. Des voisins se saluent solennellement, comme s'ils se rencontraient pour la première fois : «Tiens, voilà Erich... je ne l'aurais pas du tout reconnu».

1940

Le lieutenant aussi aperçu ce changement et il ne cachait pas son mécontentement. Mais quelle prise avait-il pour réagir contre cet étalage d'euphorie, dont l'esprit rebelle sautait pourtant aux yeux».

Pour toi, lieutenant, c'est un jour de travail mais pour nous, c'est un jour de fête !

Les hommes, devant les baraques, n'avaient que cette pensée, conçue sans mot dans leur tête, quand ils voyaient passer la mine sombre du lieutenant. Mais le grand August et toute l'équipe de menuiserie le lui avaient lancé en plein visage. Le matin, ils n'avaient pas paru au travail et quand, pour cette raison, le lieutenant les convoque, ils lui dirent la vérité : le 1er. Mais, on ne travaille pas.

Alors, on les conduisit en prison. Ils défilèrent très droits, presque raides, cinq hommes dans de beaux habits du dimanche. «Quinze jours d'arrêts de rigueur pour refus de travail», avait hurlé le lieutenant, qui fit dire aux internés : «Au cas où quelqu'un désirerait participer à des démonstrations communistes, il y a encore de la place en taule». Attends, lieutenant, le jour n'est pas encore fini !

Ce jour-là, les porteurs de tennettes durent s'acquitter d'un devoir particulièrement important. La mission qu'on leur avait assignée était de rapporter des fleurs, beaucoup de fleurs du bord de la rivière et des champs que longeait la voie des immondices ! Et ils arrivèrent avec des gros bouquets de marguerites et de pâquerettes. Jamais encore des fleurs de mai n'avaient brillé plus rouges que ces blanches fleurs des champs aux boutonnières dominicales des hommes.

A l'heure du midi, un corso fleuri défila sous le nez du lieute-

nant, qui s'était posté au portail devant le corps de garde. Il n'était défendu ni d'aller se promener ni de porter des marguerites à la boutonnière. Le lieutenant aussi le savait. Son visage était rouge comme les œillets que nous n'avions pas, quand il se fit ouvrir le portail pour disparaître à grands pas dans la direction de l'État-Major.

Les fêtes de mai «officielles» étaient fixées aux premières heures de l'après midi. Les hommes étaient assis ensemble dans les loges, autrichiens, espagnols, italiens, ukrainiens, bulgares, tchèques, hongrois, polonais et allemands. S'il n'y avait rien d'autre, alors une serviette était étalée sur la table, et un verre de thé était là pour trinquer. Ils parlaient de leur petite patrie et disaient comment y était organisé le jour de mai interdit soit à Turin, soit à Varsovie, soit à Berlin, soit à Vienne, comment la police venait pour empêcher ce qu'il était impossible d'empêcher.

Des sifflets venus du dehors firent alors dresser l'oreille aux hommes. Tout le monde courut dans la cour, que bloquait une Garde Mobile étrangère. Les gendarmes donnaient la chasse aux internés qui portaient des fleurs à la boutonnière. Ils allaient de baraque en baraque pour attraper les délinquants. Mais d'une façon étonnante, les recherchés venaient à leur rencontre, à mi chemin. Ils vinrent si nombreux que les gendarmes renoncèrent bientôt à leur arracher les fleurs de la boutonnière. C'était pour eux trop ennuyeux : «Alignez vous tous devant le corps de garde», commanda-t-on. Alors seulement je compris pourquoi le lieutenant avait amené les gendarmes du quartier A pour exécuter cette action. Cette chasse aux fleurs eût été à peine exécutable avec ceux du quartier B, qui avaient la pratique des politiques. Les gendarmes étrangers au quartier étaient éméchés ; dans cet état, ils considéraient comme une victoire que la colonne des «arrê-

tés» devint de plus en plus longue devant le poste de garde. Toujours d'autres hommes arrivaient en masse et entraînaient dans le rang. Ce qu'on n'avait encore jamais vu était arrivé ici : des volontaires pour les arrêts. Alors, pour que la mesure fût comble, on alla jusqu'à dire que tous ceux qui, pour des raisons démonstratives, avaient mis leur costume des dimanches devaient aller en prison. Maintenant, déjà la majorité du quartier était dans le rang, qui s'allongeait depuis le poste de garde jusqu'au loin derrière ; des gens y étaient entraînés qui jamais de leur vie n'avaient participé à une manifestation de mai, et qui n'y auraient jamais participé si la sottise de cette répression ne les avait étiquetés manifestants de mai, contraints et forcés.

Environ sept cents hommes se pressaient pour être emmenés dans la prison qui n'avait de place que pour vingt détenus. Perplexe, le chef de la troupe rejeta sa casquette en arrière et du dos de la main essuya la sueur de son front. Pendant une demi-heure encore, en colonne, les hommes se tiraient là, bavardant et attendant. Finalement, quand les gendarmes eurent été rappelés, la colonne se désagrégea. Ce jour-là, le lieutenant ne revint plus.

Si les cinq n'avaient pas été en cellule, on aurait pu parler de victoire. Mais dans la nuit, ceux de la baraque 9, qui était la plus rapprochée de la prison, entendirent des cris et des coups.

Ils déchargèrent leur rage sur ceux qui étaient sans défense.

Le matin suivant, tondus au double zéro, les cinq défilèrent le long de la voie des latrines, le regard fixe et dirigé vers le lointain».

Dans l'équipe des cinq menuisiers contestataires, qui «célébrèrent» le PREMIER MAI 1940 en prison, battus et tondus, se trouvait nos amis IBANEZ. Dalhem. Je les vois encore avec leur démarche et leur détermination de quelqu'un qui sait le pourquoi de leur combat.

MISE AU POINT

L'auteur de l'article de presse «Els internats de Vernet no olviden» publié dans le journal catalan «AVUI» le 5 mai 1977 a fait l'objet d'une lettre adressée au directeur «d'AVUI» et d'un démenti publié au Bulletin de notre Amicale.

Si, dans l'article il y a une erreur historique, cela n'est pas une invention de l'auteur.

L'Amicale a fait parvenir à toute la presse de Barcelone y compris le journal «AVUI», un document.

C'est de lui, et pas d'un autre endroit, qui a été extrait le passage entre guillemets, «El the Star del dia 10 d'abril escriu» : «Unes cent cinquanta persones han trobat la mort pels tiros desaparats pels guardias contre els presoners durant una sublevacio al Camp de Vernet».

Le fait d'avoir écrit entre guillemets veut dire que l'auteur ne fait pas autre chose que de donner une information de l'époque. Tout de suite après vient l'information selon laquelle un grand nombre ont été déportés au Camp de Djelfa, dans le Sahara Algérien. Cela c'est la vérité.

Après avoir décrit la situation géographique du camp, les conditions atmosphériques, l'alimentation et l'hygiène, la plus grande partie de l'article décrit l'activité des internés à partir de 1942 sans rien ajouter «pour rendre plus dramatique l'histoire» non de «l'exil des républicains espagnols» mais des internés politiques et résistants du camp du Vernet d'Ariège.

L'article concluait qu'il fallait faire connaître l'Amicale et leur représentant à Barcelone et souhaitait que la jeunesse accède à une vie plus juste et plus humaine.

Nous avons constaté une plus grande précipitation à écrire un démenti adressé d'abord au journal «AVUI» et ensuite à tous les membres de l'Amicale, plutôt que d'avoir l'élémentaire délicatesse d'en faire part avant tout à l'adhérent de l'Amicale auteur de l'article.

Cela est en contradiction totale avec le respect que l'ont doit à un simple adhérent ; plus encore si ce camarade a été nommé représentant de l'Amicale dans la Région

Rhône Alpes (France) et a fait partie de la délégation qui a donné la conférence de presse à Barcelone le 2 février 1977.

Cela dit, en plein accord avec les orientations de l'Amicale, je crois de mon devoir de continuer le combat pour les intérêts, moral et matériel, de tous les internés et particulièrement de mes compatriotes résidants dans tous les peuples d'Espagne.

Je remercie les nombreux camarades qui m'ont félicité pour la parution de l'article «Los internats del Vernet no olviden» et je souhaite que tous mes camarades voient ouvertes les portes de toute presse d'Espagne pour la Défense de tous les internés et de l'Amicale du Camp du Vernet d'Ariège.

Jean ESTEVE LLUSA

N.D.L.R.

Le passage entre guillemets, «El The Star...» est précédé du paragraphe suivant : «Les journaux de la zone allié eurent des échos de la repression allant jusqu'à publier des nouvelles incontrôlées tel le «The Star» du 10 avril 1941...».

Nous pensons, camarade Estève, qu'il fallait transcrire les mots "nouvelles incontrôlées" pour éviter de laisser croire que de tels faits s'étaient réellement passés au Camp du Vernet.

Notre précipitation à écrire un démenti a, peut-être, été un manque de sérénité mais, nous pensons bien faire.

Tu voudras bien nous excuser.

¡ ESPANA EN MI ALMA !

*De ti, bello arbol, naci yo
Te llamas «Roble» y roble soy yo,
Tu resistes a todos los tiempos
y a todos los tiempos resisto yo.*

*Padre, tu vives en Castilla,
tierras de pan, industria y cultura ;
yo me crié en Sevilla,
mi tierra andaluza es bella,
Y no la cambiaria...
Por ningun tesoro de la tierra.*

*Dices que soy pobre y es verdad.
Pero me sé resignar
con la esperanza de manana mejorar,
si llega la Justicia Social.*

*Oye, padre, por qué no dices al viento,
el triste y doloroso tormento
que sufren mis hermanos asturianos
gallegos, vascos y valencianos
y mi noble hermano, Aragon,
bello y generoso de corazon ?*

*Yo no me olvido de los otros,
ni de mi hermano mayor
que echo raices en Cataluna
y por eso son : los catalanes y vascos
la vanguardia de la Nacion,
y vanguardia de las libertades nacionales*

*Toda la familia de nuestra Raza
ha de vivir en harmonia
cada uno en su morada
en Republicas Federadas !...*

José NAVARRO

LES INTERDICTIONS PROFESSIONNELLES PORTENT ATTEINTE AUX DROITS DE L'HOMME

Depuis presque six ans, les interdictions professionnelles portent atteinte aux libertés fondamentales et aux droits de l'homme en RFA. On compte déjà plus de 3.000 cas d'interdiction professionnelle et plus de 850.000 enquêtes à ce sujet. Les Offices de Protection de la Constitution et toute une armée de mouchards fichent toutes les activités progressistes, politiques et syndicales et communiquent leurs conclusions aux services chargés de l'embauche. Toute personne mal commode ou suspecte au point de vue politique se voit refuser une place correspondant au métier qu'elle a appris. Cette mesure touche déjà des enseignants, des scientifiques, des juristes, des médecins, des lecteurs d'université, des infirmières, des maîtres-nageurs et des employés des postes et des chemins de fer. Les interdictions professionnelles suppriment les libertés fondamentales et les droits de l'homme que sont l'égalité devant la loi, la liberté d'opinion, d'association et de réunion, la liberté de la science et le libre choix et exercice d'un métier.

Les employeurs du secteur privé suivent souvent l'exemple de l'État. Ils font faire des enquêtes par des détectives privés et établissent des listes noires où figurent les ouvriers et employés mal commodes.

Les interdictions professionnelles touchent communistes, sociaux-démocrates de gauche, libéraux conséquents, pacifistes, syndicalistes actifs et citoyens sans appartenance politique mais politiquement engagés.

Cette inquisition dans le secteur public et privé répand la crainte et l'insécurité dans les écoles, les universités, la fonction publique et les entreprises privées. La dissimulation est à l'ordre du jour. Les interdictions professionnelles ne compromettent pas seulement l'avènement d'une société démocratique en RFA. Elles commencent à menacer aussi l'évolution démocratique

de l'Europe. On note déjà une amorce d'exportation de la politique ouest-allemande dans ce domaine et des tentatives de l'ériger en modèle.

Un large rempart de résistance s'élève contre cette politique. Plus de 350 comités locaux et régionaux organisent en RFA la lutte contre la suppression progressive des droits civiques et démocratiques. Des comités contre les interdictions professionnelles en RFA ont également vu le jour dans les États Occidentaux voisins de la RFA.

L'importance des protestations qui se sont élevées en RFA et à l'étranger a déjà permis de forcer le gouvernement à apporter des modifications à la pratique des interdictions professionnelles. Les responsables ont du mal à légitimer leur action. Les protestations ont même été couronnées de succès dans quelques cas particuliers : les candidats qui avaient été refusés ont dû être embauchés.

Toutefois, dans son essence, cette politique se poursuit sans changement. Il se trouve des tribunaux pour déclarer «légitime» des interdictions professionnelles prononcées uniquement sur la base d'une appartenance au DKP (Parti Communiste Allemand) et d'activités au sein de ce parti, comme ce fut le cas récemment pour l'enseignante Silvia GINGOLD et pour l'ingénieur de chemin de fer Werner KRONE. Ces tribunaux poussent l'audace jusqu'à interdire un pouvoir en révision contre ces jugements contraires aux libertés fondamentales et aux droits de l'homme.

La lutte des forces progressistes de RFA continuera jusqu'à ce que les interdictions professionnelles anticonstitutionnelles aient disparu de ce pays. Nous atteindrons ce but d'autant plus tôt que sera grand le nombre des démocrates qui nous soutiennent, quelle que soit leur nationalité. C'est ce soutien que nous vous demandons.

DIESER APPEL WURDE BISHER UNTERZEICHNET VON NATIONALE VERBANDE

Belgien : Lagergemeinschaft Buchenwald, Nationale Lagergemeinschaft Neuengamme, Unabhängigkeitsfront, Union der ehemaligen jüdischen Widerstandskämpfer Belgiens, Union der jüdischen Deportierten Belgiens.

Bulgarien : Verband der Kämpfer gegen den Faschismus.

Bundesrepublik : VVN – Bund der Antifaschisten, Landesverband der jüdischen Verfolgten e. V., Bayern, Arbeitsgemeinschaft Neuengamme, Lagergemeinschaft Buchenwald-Dora, Interessengemeinschaft ehemaliger deutscher Widerstandskämpfer in den vom Faschismus okkupierten Ländern – IEDW.

CSSR : Verband antifaschistischer Widerstandskämpfer – CSSPB.

Dänemark : Ausschuss ehemaliger Gefangener und Widerstandskämpfer.

DDR : Komitee der antifaschistischen Widerstandskämpfer der DDR.

Frankreich : Nationaler Verband der ehemaligen Widerstandskämpfer – ANCR, Lagergemeinschaft der ehemaligen jüdischen Deportierten Frankreichs, Nationaler Verband der Widerstandsbewegung im Eisenbahnwesen – ANCAC, Nationaler Verband der deportierten Eisenbahner – ANCFID, Nationale Föderation der Deportierten und Widerstandskämpfer – FNDIRP.

Griechenland : Panhellenische Föderation der Deportierten aus den deutschen Lagern, Bewegung « Vereinigter nationaler Widerstand 1941-1944 », Panhellenische Union der Widerstandskämpfer, Panhellenische Union der Invaliden des nationalen Widerstands, Panhellenische Union der Offiziere des nationalen Widerstands, Panhellenische Union der Opfer der deutschen Besatzung « Le Phoenix ».

Großbritannien : Verteidigungskomitee für Opfer des Naziregimes.

Italien : Verband der italienischen Spanienfreiwilligen – AICVAS, Nationaler Verband der italienischen Märtyrerfamilien – ANFIM, Nationaler Verband der italienischen Partisanen – ANPI, Partisanenverband Mateotti des Piemont.

Israel : Vereinigung der Kämpfer der Anti-Hitler Front und Opfer des Naziregimes Israels, Union der antifaschistischen Kämpfer Israels.

Luxemburg : Lagergemeinschaft der ehemaligen Gefangenen von Lublin, Luxemburgische Liga der politisch Gefangenen und Deportierten – LPPD.

Niederlande : Nationale Föderation der ehemaligen Widerstandskämpfer – NFR – VVN, Niederländische Vereinigung von ehemaligen politischen Gefangenen, Ve-

reinigung von Antifaschisten und Widerstandskämpfern – AFVN.

Norwegen : Kriegsveteranenvereinigung 1939-45.

Osterreich : Nationaler Verband der österreichischen Widerstandskämpfer (KZ-Verband), Bund der Opfer des politischen Freiheitskampfes in Tirol, KZ Gemeinschaft Dachau.

UDSSR : Sowjetisches Komitee der ehemaligen Kriegsveteranen.

Ungarn : Ungarischer Partisanenverband

Westberlin : VVN, Bund politisch, rassistisch, religiös Verfolgter.

L'amicale du Vernet à demandé d'être signataire.

INTERNATIONALE VERBANDE : Internationale Föderation der Widerstandskämpfer (FIR)

Internationales Buchenwald-Komitee
Internationales Mauthausen-Komitee
Internationales Neuengamme-Komitee
Internationales Sachsenhausen-Komitee
Oradour-sur-Glane, im ehemaligen Konzentrationslager Struthof und an den Stellen der Atlantikküste, wo die alliierten Truppen auf dem europäischen Festland gelandet waren, der Fall. Auch ehemalige Widerstandskämpfer – Überlebende der nazistischen Folterhöhlen – sind bereits Opfer solcher Übergriffe geworden.

Entsprechend den Empfehlungen der Vereinten Nationen betreffend die Bestrafung der Kriegsverbrecher und die Verurteilung jener Ideologien, die Nazitum und rassistische Intoleranz predigen, sind die teilnehmenden Verbände zum Handeln entschlossen, um :

- die Auflösung der Verbände ehemaliger SS-Leute und

- das Verbot ihrer Veranstaltungen und ihrer verlogenen Propaganda durchzusetzen.

Sie bekräftigen von neuem ihren festen Willen, ohne Hab und Rachsucht, für die Annäherung zwischen den Völkern, für eine friedliche Zusammenarbeit unter Respektierung der Sicherheit und Unabhängigkeit aller einzutreten.

In diesem Geist appellieren sie besonders an die Verbände der Opfer des Nazismus und des Krieges sowie an die Vereinigungen ehemaliger Kriegsteilnehmer in der Bundesrepublik Deutschland.

Si rufen alle europäischen Verbände der Kriegsoffer (Widerstandskämpfer, Internierte, Deportierte, Hunterbliebene der Erschossenen und Vermissten, ehemalige Kriegsteilnehmer) auf, in diesem Sinn bei ihren Parlamenten und Regierungen sowie bei den internationalen und zwischenstaatlichen Institutionen zu intervenieren (UNO, UNESCO, Europaparlament und andere).

BRÜSSELER APPELL

Die unterzeichneten europäischen Verbände ehemaliger Widerstandskämpfer und Kriegsoffer protestieren auf ihrer Tagung in Brüssel, am 11. Juni 1977, eéergisch gegen die Kundgebungen ehemaliger SS-Leute. Diese treten nicht nur in der Bundesrepublik Deutschland sondern auch in anderen Ländern immer zahlreicher in Erscheinung : ihr Ziel ist die Rehabilitierung des Hitlerregimes und jenen Organisationen, die vom Internationalen Gerichtshof in Nürnberg wegen Verbrechen gegen die Menschlichkeit verurteilt und gemäß den – noch immer gültigen – Abkommen zwischen den alliierten Mächten von 1945 verboten sind.

Diese Organisationen ehemaliger SS-Leute sind noch immer vom militaristischen und Revanchegeist durchdrungen, sie leugnen die zahllosen Verbrechen der Nazis im gesamten besetzten Europa

und die Ausrettung von Millionen Häftlingen in den Konzentrationslagern.

Ihre Veranstaltungen sind begleitet von der Verherrlichung des Naziregimes und seiner führenden Leute, von Verleumdungen der europäischen Widerstandsbewegung und der Kräfte der Antihitlerkoalition, die nur ein Ziel hatten : die Befreiung aller Völker – auch des deutschen – von der nazistischen Barbarei.

Solche Veranstaltungen ermutigen die Tätigkeit der neonazistischen und neofaschistischen Gruppen. Sie stehen am Beginn zahlloser Schändungen von (besonders jüdischen) Grabstätten, zahlreicher Attente gegen die Lokale von Organisationen der Widerstandsbewegung, gegen Gedenkstätten des Widerstandskampfes und der Deportierten. So war es vor kurzem in der Märtyrerortschaft

NO SEAMOS APOSTATAS

«Mientras uno de nosotros
quede en vida,
nuestros compañeros
no serán olvidados»

Este es el juramento que solemnemente hicimos todos los españoles deportados en los Campos nazis de Mauthausen, Buchenwald, Sachsenhausen, Dachau, Dora, Aurign, Neuengamme, Ravensbrück, Auschwitz, etc...

Hoy, transcurridos 33 años desde aquellas fechas en que fuimos salvados de las garras de nuestros verdugos, no podemos ni debemos olvidar a los miles de compañeros, de compatriotas, asesinados por el fascismo internacional.

Y en el caso de Mauthausen, Campo al que fueron enviados tantos compatriotas, ¿cómo podemos olvidar que de aquellas deportaciones fué responsable el hoy venerable «cuñadísimo» Serrano Suner y que, por ello mismo, este rey «por la gracia de Franco», al heredar del régimen y de sus servidores hereda la responsabilidad en el asesinato de nuestros compañeros?».

¿Cómo podemos dejar, pues, que este Juan Carlos insulte la memoria de tantos miles de compañeros muertos, enviando ahora emisarios a depositar flores en sus tumbas?

! NO ! Nosotros, los sobrevivientes de los Campos Nazis, a quienes incumbe el compito de velar por la memoria de los que no volvieron, no podemos dejar que el régimen español actual capitalice el sacrificio supremo de los que fueron sus víctimas.

En este fin de invierno 1978, las cárceles de Franco (bis) albergan ya un centenar de presos políticos. Un Tribunal Militar se permite pronunciar severas sentencias por delito de opinión.

¿En nombre de que democracia puede hablar Juan Carlos?

- Con sus 40 Senadores nombrados a dedo
- Con una mayoría parlamentaria que nos representa más que el 30 % del electorado español
- Con un Gobierno integrado por los franquistas de siempre e irres-

ponsable ante el mismo Parlamento domesticado

- Con 1 policía por cada 120 habitantes. El mayor porcentaje de Europa.

¿Y él? ¿Quién lo hizo Rey? ¿Quién lo ha elegido? ¿A quien presto juramento?

Ha enviado una delegación para que deposite flores en el monumento a nuestros compañeros de deportación. ¿Porqué no ha rendido homenaje a los centenares de miles de compatriotas asesinados en España mismo? ¿Es que son menos españoles? ¿Es que son menos víctimas?

Por lo que hace referencia a las víctimas del fascismo aún en vida, pero mutiladas en su carne, ¿porqué no les concede los mismos derechos que a los «otros»? ¿No es esta, otra prueba fehaciente de su felonía?

! Basta ya !. Mientras quede uno de nosotros en vida, la memoria de nuestros compañeros será defendida y no permitiremos que su sacrificio sirva de pedestal a quien no ostenta otra legitimidad que la de la montaña de cadáveres en que se asienta el trono que le regala su padrino Franco.

CANO Antonio
Matricula 40875
Buchewald

COMMUNIQUE

Les Espagnols, en particulier les réfugiés politiques de 1939 ayant appartenu à des Compagnies de Travailleurs Étrangers (Unités de Prestataires Militaires Étrangers), entre 1939 et 1944, peuvent faire valoir tout le temps passé dans ces Compagnies, auprès de la Sécurité Sociale au même titre que les autres salariés.

C'est le décret du 23 juin 1973 n. 74.54 qui fixe les modalités de la nouvelle loi n. 73.1051 du 21 novembre de la même année.

Pour y avoir droit il suffit de prouver par des attestations des services des directions de la main d'œuvre des départements ou la compagnie était cantonnée, ou, encore, il suffit de deux attestations de camarades ayant appartenu à la même compagnie.

En tout état de cause vous pouvez vous adresser, pour tous renseignements, au ministère du Travail bureau AG3, place Fontenoy n. 1, 75007 Paris.

Ceci est très important pour les retraites professionnelles.

NOS PEINES

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris tardivement le décès de :

PELLON Bernard, né à Santander (Espagne) ex-combattant de l'Armée Républicaine Espagnole, décédé à Souillac (Lot).

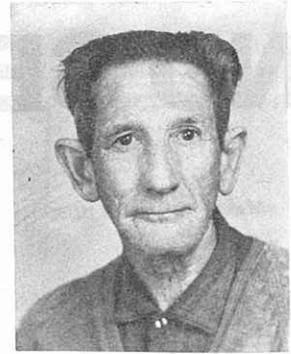
Ancien interné au quartier B, l'un des organisateurs du groupe artistique, il fut un magnifique directeur de la Chorale



ainsi qu'un partenaire idéal de notre ami Palli sur scène dans leurs skechs, commiques.

Avec lui disparaît un des hommes qui ont marqué l'époque du quartier B en 1943 et 1944.

N'ayant laissé à sa mort aucune adresse de sa famille, nous lui adressons ici nos condoléances attristées.



HA MUERTO JOSE REY ORIOL

En Albagés (Lérida), laborioso y no muy poblado pueblo catalan, eminentemente agrícola, bordeado de robustos y centenarios olivos de tronco nudoso y retorcido, característica peculiar de la comarca de Las Garrigas, nacio, hace 83 años, JOSE REY ORIOL.

Sempre tuve el pleno convencimiento que aquel ambiente de brega constante con las condiciones climatologicas adversas de una region caso arida por falta de medios de regadio, era forjador de personas excepcionales, que recibian en compensacion de la naturaleza, cual hada bienhechora, por el arraigo, dureza, sacrificio y esfuerzo que les exigia, los dones, poco comunes, de la laboriosidad y hombría de bien.

Su natural honradez y humanitarismo innato les impulsa en nsus ansias de libertad fisica y espiritual.

Si alguna duda hubiera tenido sobre este particular, al conocer a José Rey, se hubieran disipado ya que era el mas fiel exponente de aquella extirpe de hombres buenos.

Intentar hacer una descripción de su persona, por somera que sea, en esta hora triste de su muerte, no resulta facil y sé, de antemano, no poderlo conseguir.

Por mucho que pretenda reflejar y enaltecer su vigorosa personalidad, nunca sabré valorizar debidamente su manera de ser.

Excepcional en lo humano, supo, mejor que nadie, dedicar toda su vida a la incomparable grandeza de la bondad y humildad.

Si peculiar dinamismo, de quien todo lo entrega sin esperar recibir nada a cambio, lo llevo a defender la causa de la libertad, sin restricciones y con todas las consecuencias.

No era hombre que externara sus

elevados sentimientos con florida retórica. Los vivia intensamente aunque, en multiples ocasiones, tuviera que pagar tributo a sus nobles ideales con la buena moneda del sacrificio, que nunca rehusó, ya se tratara, por la represión, de la brusca separación de sus familiares, que tanto queria, la clandestinidad, persecuciones sin fin, carceles y campos de concentración, los mas duros y crueles, habiendo sido uno de los pocos y gloriosos supervivientes del campo de la muerte nazi de Dachau, que lograron la casi increíble realidad del retorno a sus hogares.

No quisiera relacionar mi persona con hechos y épocas que tuvimos que compartir, pues podría, erroneamente, interpretarse como un aprovechamiento, en mi propio beneficio, de las irradiaciones meritorias que, con tanta naturalidad, fluían de su persona. Sin embargo, para que tenga la debida coherencia esta pequeña descripción y otorgarle la veracidad absoluta, considero resaltar que, todo lo expuesto, lo vi y aprendí de él, sin palabras, con silenciosos hechos cotidianos, tanto cuando formabamos parte de la Resistencia, cuando fuimos detenidos, el mismo día y en el mismo lugar, septiembre de 1942 en Oradour sur Glanne (Haute Vienne), compartiendo los azarosos días de interrogatorio en los calabozos de la policia de Limoges, nuestra reclusión en la cárcel de esta misma ciudad, en la misma celda durante varios meses y así, juntos, la abandonamos, también, el 5 de febrero de 1943, destino al Campo de Vernet d'Ariège.

Han transcurrido 34 largos años antes que tuviera la oportunidad de un nuevo abrazo, recientemente y poco antes de su fallecimiento, desde aquel día en que, después de 7 meses de internamiento tuve que salir para España. Poco sabíamos, en aquel momento de dolorosa despedida, lo que el destino nos tenia reservado. A él le toco la parte peor y mas gloriosa ya que, desgraciadamente, sería enviado, después, al campo maldito de Dachau.

Nunca podré olvidar y dejar de agradecer el consejo oportuno de este gran hombre, inmejorable amigo, cordial hermano y, a la vez, padre carinoso.

En aquella época, él tenía 47 años y yo andaba escasamente por los 22, lo fué todo para mí.

Cuando no tenía familia a quien recurrir, un simple cigarrillo para fumar, aliento de quien recibir o un prosaico pedazo de pan para comer, tuve la gran suerte de tener a este hombre a mi lado. Supo darme el calor familiar que tan despoticamente se me negaba, el consuelo que necesitaba e incluso, porque no decirlo, un mendrugo de su ración cuando los estragos del hambre se acusaban sobre su persona con el mismo dramatismo que yo mismo sufría. Solamente aquellos que, como todos nosotros, vivimos tan tristes experiencias podemos aquilatar este desinterés en su justo valor.

Sean suficientes estas pequeñas grandes cosas para rendir fervoroso y emocionado homenaje postumo a José REY ORIOL, fallecido recientemente en la ciudad de Lérida, rodeado de su hijo querido y demás familia, con todos los cuidados y desvelos que con tanto cariño y devoción le aportaron en todo momento. Reciban desde aquí, todos ellos, nuestro mas sentido pésame.

Se ha ido otro gran luchador.

Paladin esforzado para el logro de una sociedad mas equilibrada, donde sea posible la existencia de hogares que desconozcan la zozobra de toda persecución política y se pueda forjar una nación donde el respeto ajeno sea la base de la libertad humana.

Haciendonos eco de su ejemplar legado, digamos todos : DESCANSA EN PAZ, AMIGO NUESTRO.

Pablo SALTO



FRANCISCO FOYOS (PACHIN) N'EST PLUS

C'est pendant la réunion de notre bureau à Perpignan le 22/10/77 que nous avons appris la triste nouvelle du décès survenu à Toulouse le 21/10/77 de notre ami regretté Pachin.

Né le 17/12/1905 à Bilbao (Espagne) il a, dès sa toute première jeunesse adhéré au Syndicat du Bâtiment du Pays Basque Espagnol.

Militant actif à une époque où la classe ouvrière espagnole était organisée clandestinement, sous la dictature Royale dans les années 1929 à 1930. Pendant cette période Pachin a assumé des charges importantes au sein de son Syndicat qui l'ont conduit plusieurs fois en prison. Par la suite, et pendant la 2ème République, il fut Président du Syndicat du Bâtiment à Zaragoza.

Le 18 juillet 1936, il fut un combattant de la première heure pour défendre la jeune République Espagnole. Pendant la guerre d'Espagne Pachin fut un brave combattant, Délégué de l'Ordre Public en Aragon et membre du Comité National de la CNT

Rentré en France en Février 1939

avec l'armée Républicaine, il a connu les premiers Camps de concentration.

Arrêté par la police de Vichy, il fut interné au camp du Vernet d'Ariège le 12/8/1942 au quartier B. Au cours de son long séjour au Vernet, Pachin a toujours été très estimé. Homme calme, affable, spirituel et surtout le copain de tous, il a su se faire un nom.

Le 27/5/1944, avec d'autres co-détenus il a fait parti d'un convoi allant vers l'Allemagne. Evadé du convoi puis arrêté par la police allemande il fut transféré à la prison de Feldrich d'ou il fut libéré en 1945.

Les obsèques ont eu lieu à Toulouse le 24/10/1977. Notre Amicale était représentée par notre Président J. Artime, entouré de plusieurs membres du bureau et d'adhérents ; y assistaient aussi les organisations des A.C. de la Haute-Garonne et de nombreux amis du disparu.

A sa veuve et à sa famille, nous renouvelons ici nos condoléances attristées en les assurant de notre fraternelle amitié.

Notre ami Hernanz nous a quitté.

La nouvelle nous est tombée, en ce lundi de Pâques, comme un terrible coup de massue insupportable.



Eladio, comme nous l'appelions familièrement, appartenait à cette sorte d'homme dont la noblesse d'idées se manifestait dans tous les actes de sa vie. S'il fallait dénombrer les qualités humaines de notre camarade Eladio, la place nous manquerait dans ce modeste bulletin.

Avec Hernanz, nous perdons un camarade d'une valeur inestimable, un homme qui dans les moments les plus durs de son existence n'avait que ce mot magique sur ses lèvres : COURAGE !

Je me souviens de lui pendant la répression d'avril 1941, au Camp du Vernet, lui qui fût un élu pour la déportation à Djalfa, dans le Sahara algérien, lui qui reçut des coups de crosse de fusil, des coups de casque dans la figure et des coups de pied et de poing sur tout son corps, à la prison du Camp, pour ne pas

révéler les noms des «meneurs» de la révolte, lui qui ne faisait partie d'aucun parti politique ni organisation syndicale, mais qu'on trouvait toujours parmi nous, au premier rang, dans tous les combats.

Eladio, était l'homme intègre avec lequel on se sentait aussitôt identifié. Eladio, fût l'homme qui malgré son ascension sociale avait gardé ses principes de modestie, il était l'ami de ses employés de ses ouvriers et de tous ceux qui le fréquentaient.

Il est très pénible de prendre la plume pour rendre hommage à un tel homme, à un tel camarade, à un tel ami sans que notre cœur ne se serre pour nous faire sentir la douleur que nous cause son départ.

A toi, Mercèdes, à vous Lydie, Merche et Esperance nous nous joignons à vous pour vous accompagner dans cette terrible épreuve. Et nous vous reppetons ce qu'il nous avait appris : COURAGE !

Carrasco.

ELADIO HERNANZ HUMBRIAS

LISTE DES NOUVEAUX ADHERENTS DEPUIS LE 1er JUILLET 1977 AU 20 MARS 1978

(membre actif, bienfaiteur)

1. Pablo SALTO-RIU-TORRE DE BORJAS BLANCAS (Lerida) (Espagne) M.A.
2. Nicolas GARCIA-BEJAR, Calle Valderrivas n. 16-bajo, Madrid (Espagne) M.A.
3. Antonio PASTOR-MARTINEZ, Aragon 21, Almansa, Albacete (Espagne) M.A.
4. José CALPE-ANDRES, Plaza de las Navas, 13, 3e, 1e Barcelona (Espagne) M.B.
5. Antonio GUARDIA SOCADA, Calle Assahonadors n. 36, 4e, Barcelona (Espagne) M.A.
6. Albert STAUSS, 10 rue Lamartine, 21000 Dijon M.A.
7. GRANLIANA Oliveras Mariano,

- C/ Sepulveda n. 79, 2e, 1e Barcelona 4 M.B.
8. CANADA FERRER Francisco, C/Mariano Aguilo n. 67,-2e,2e BARCELONA 1 M.A.
 9. RAMON FABREGAS VILA, C/Manonges-Montanya, n. 19,-1e MANRESA (Pro, de Barcelona) M.A.
 10. JOSE AYMERICH, Travesera de Dalt, 14.-6e.-1e BARCELONA 12 M.A.
 11. JUAN BENAIGES, C/Escultor Llimona 10,-2e,-1e BARCELONA 16 M.A.
 12. MANUEL MORENA RIVERA, C/Escultor-Llimona, n. 38-40, 3e-5e BARCELONA 16 M.A.
 13. BUSTAMANTE MELITON, C/San Antonio 2/6-6e-2e BARCELONA 14 M.B.

RAPPEL

Nous prions tous nos adhérents n'ayant pas versé la cotisation 1978, de le faire dans les meilleurs délais.

Les travaux de clôture du Cimetière et la préparation de l'Assemblée Générale du 18 juin prochain, ont besoin de votre aide.

Pour le Comité
Le Trésorier,

NOUVELLE ADRESSE
DE NOTRE TRÉSORIER
GUTIERREZ Alphonso
22, lotissement Boulbonne
09100 - LA TOUR DU CRIEU

LISTE DE SOUTIEN A L'AMICALE EN COMPTE ESPECES, POSTAL ET BANCAIRE A PARTIR DU 1er JUILLET 1977

Noms - Prénoms	Département	Francs			
			Vve TONOLI Andrée	63200	50,00F
			LOZANO Clémentine	09700	25,00F
			ARTIME José	31400	50,00F
			GUTIERREZ Alphonso	09100	30,00F
			BERMEJO Luis	31300	50,00F
			MELSION Gaspard	11000	50,00F
			NAVARRA Juan	Canada	71,68F
			CARDONA José	30600	50,00F
			RELLA Carmelo	31000	30,00F
			IBANEZ Juliette	09200	30,00F
			BRUNO Furch	Autriche	100,00F
			PIETRO DEL Pozzo	Italie	54,00F
			SALVIA Francisco	41400	50,00F
			Mme JACOTTET Marie	81600	150,00F
			RAMON RUBIO Miranda	95200	50,00F
			CODINA Philippe	81200	50,00F
			OUBINA Henri	11000	50,00F
			YABO Rafael	31000	50,00F
			FURLAN Silvesten	Yugoslavie	80,00F
			ROMERO Antonio	75013	10,00F
			TACHON Roger	40000	50,00F
			BUSTAMANTE Meliton	Barcelone	20,00F
			UDOVICKI Lazar	Yugoslavie	50,00F
			Dr. DUERMAYER Herrich	Autriche	10,00F
			Colo. C. Joseph	33400	50,00F
			MARIANO Grantiano	Barcelone	320,00P
			ARMANDO Maiquez	Barcelone	200P
			CALPE José	Barcelone	200P
			SALINAS José	Huesca (es)	50,00F
			SALTO Pablo	Lerida (Es)	4 185P
			AYMERICH José	Barcelone	185P
			JUAN RUIZ Calvo	Barcelone	1 000P
			CHACON Diego	47000	50,00F
			ANONYME	09100	50,00F
			PILAR Herrero	09100	50,00F
			MENOU Damien	09100	50,00F
			GRANIER Aime	09100	50,00F
			Mairie de Pamiers	09100	500,00F
FRANZ Dahlem	RDA	130,00F			
HUGO Salzman	RFA	146,04F			
OUBINA Henri	11000	100,00F			
PABLO Salto	Espagne	250,00F			
RUIZ LOPEZ Antonio	33000	50,00F			
GONZALEZ Francisco	France	50,00F			
TOMAS SEGOVIA Rafael	31300	100,00F			
ELADIO HERNAN H.	Espagne	50,00F			
JUAN LOPEZ Juan	Espagne	50,00F			
CERVERA Antonio	31000	90,00F			
FOTI Francesco	Italie	108,00F			
RICARDO Sanz	31000	10,00F			
GROBOCOPATEL Victor	30000	50,00F			
LAILLE Jean	09000	50,00F			
ALOIS Peter	Autriche	54,02F			
CAPARROZ Victor	74800	50,00F			
COLOM José	33400	50,00F			
SANCHEZ Angel	31400	100,00F			
MAURI H. Georges	47200	100,00F			
MEUMANN Joachin	94410	50,00F			
ERICH Jungmann	RDA	50,00F			
KANN Alphonse	RFA	30,00F			
WILLI Hohn	RFA	50,00F			
RIC LLURDA Jean	93300	50,00F			
ESTEVE Jean	69200	50,00F			
MENENDEZ Luis	09100	50,00F			
ROVIRA Jean	11400	30,00F			
IBANEZ Antoine	64000	50,00F			
BLESY Louis (AAVFE)	92370	100,00F			
FERNANDEZ Ramiro	81000	50,00F			
Dr. JULES ROUSSE	09400	100,00F			
BRIARD Gaston	32400	20,00F			
MANCHON José	81210	50,00F			
FRED Samuel	75008	250,00F			
TELLEZ SOLA Antonio	75646	50,00F			